

LE CHAMP LEXICO-SEMANTIQUE DES
VERBES DE BRUIT EN FRANÇAIS.
PRELIMINAIRES THEORIQUES ET
METHODOLOGIQUES

MONICA ROŞU

Universitatea „Eftimie Murgu” Reșița

Mots-clés : *champ lexico-sémantique, sémantique structurale, analyse sémique, bruit, phénomène sonore*

I. Préliminaires théoriques

Le terme de *champ sémantique* a été employé pour la première fois par G. Ipsen¹. Il range les mots d'après leur contenu sémantique de manière que l'un se trouve placé immédiatement auprès de l'autre comme les pièces d'une mosaïque. La théorie d'Ipsen a été reprise et modifiée par Jost Trier, pour lequel le champ sémantique est l'ensemble de tous les mots appartenant à la même sphère de la pensée, étant le premier à introduire la notion de *champ linguistique*². La structure et les confins des champs linguistiques changent. Une modification sémantique d'un seul mot peut déséquilibrer tout un groupe de mots contigus. Le même mot peut appartenir à plusieurs champs. Cette observation nous semble juste. Le verbe miauler peut appartenir au champ sémantique des *bruits*, mais on ne saurait l'omettre non plus lorsqu'on analysera le champ sémantique de *chat*.

¹ O. Duchacek, *Le champs conceptuel de la beauté en français moderne*, Praha, Statni pedagogicka nakladalotvi, 1960, p. 11.

² M. Tuțescu, *Précis de sémantique française*, București, Ed. Didactică și Pedagogică, 1974, p.77.

L'image du champ sémantique vu comme une mosaïque a été contestée par E. Coseriu. Il affirme que „Le lexique structuré d'une langue n'est pas une surface plane, mais *un édifice à plusieurs étages*”³. Identifiant le champ sémantique au champ lexical, E. Coseriu le considère comme „une structure paradigmatische constituée par des unités lexicales se partageant une zone de signification commune et se trouvent en opposition immédiate les uns avec les autres”⁴. Pour Charles Bally, le *champ associatif* d'un mot est formé par les mots qui en déterminent plus particulièrement la valeur et l'entourent dans la mémoire. Ferdinand de Saussure parlait lui aussi de *séries associatives*⁵. Certains auteurs⁶ signalent la difficulté de délimiter les champs sémantiques. C'est pourquoi le terme de champ sémantique est remplacé dans plusieurs ouvrages par celui de sous-ensemble lexical⁷. Robert Galisson lui aussi emploie le terme de *microsystème lexical*, qu'il définit comme „un ensemble de mots qui circonscrivent un domaine conceptuel dans lequel le signifié de l'un recouvre partiellement le signifié de tous les autres, donc qui tirent leur valeur de leur opposition réciproque”⁸.

A. Bidu-Vrânceanu remarque que la définition du *sous-ensemble lexical* ou *paradigme lexico-sémantique* correspond à la définition de l'ensemble donnée par la linguistique mathématique⁹ et souligne qu'en mathématique *l'ensemble* est considéré comme un mot-axiome, donc impossible à définir par le genre prochain et la

³ E. Coseriu, „Vers une typologie des champs lexicaux”, en *Cahiers de lexicologie*, vol. XXVII, 1975, p. 51.

⁴ E. Coseriu, *op.cit.*, p. 25,

⁵ F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris Payot, 1960, p. 174.

⁶ G. Mounin, *Clef pour la sémantique*, Paris, Ed. Seghers, 1972, p. 146,

⁷ A. Bidu Vrânceanu, *Limba română contemporană*, Bucureşti. Ed. Didactică şi Pedagogică, 1975, vol. II.

⁸ R. Galisson, „Analyse sémirique, actualisation sémirique et approche du sens en méthodologie”, en *Langue française* no.8, décembre 1970, p. 106-107, apud M. Tenchea, „L'analyse sémirique” en *Metodica, limba și literatura franceză. Prelegeri pentru perfecționare, definitivat și gradul II*, Timișoara, 1982, p. 61.

⁹ S. Marcus, *Lingvistica matematică*, Bucureşti, Ed. Didactică şi Pedagogică, 1966, p. 10-11.

différence spécifique¹⁰. Si l'on accepte le parallélisme entre ensemble lexical et ensemble mathématique, s'ensuit-il alors que le premier (qu'il soit nommé ensemble lexical ou champ sémantique) est un mot-axiome, que l'on ne peut pas définir ? Il est vrai que les limites de ce qu'on appelle sous-ensemble lexical ou champ sémantique sont souvent imprécises, de sorte que l'on puisse accepter, en une certaine mesure, les images employée par Bally (un halo qui entoure le signe et dont les franges extérieures se confondent avec leur ambiance) ou par Saussure (dans les systèmes sémantiques comme dans le jeu d'échecs, le déplacement d'une seule pièce change entièrement la physionomie du jeu). S'il y a vraiment un parallélisme entre les notions de champ sémantique et l'ensemble (mathématique), nous nous demandons si ce n'est plutôt aux *ensembles vagues* („fuzzy concepts” dans la terminologie de Lakoff¹¹) qu'il faudrait nous rapporter. L'exemple considéré le plus éloquent par Lakoff est la notion d'oiseau, qui paraît s'appliquer parfaitement à l'aigle, moins au canard et presque guère à la poule. De ce point de vue, nous pouvons remarquer, nous aussi, que dans l'étude du champ sémantique des bruits, nous avons rencontré des verbes qui expriment indubitablement d'idée de bruit, mais nous avons aussi souvent hésité avant de reconnaître cette idée dans d'autres verbes dont le rôle primordial n'est pas de nommer la production d'un bruit, mais dont l'action ne peut pas s'accomplir sans bruit. Nous avons également constaté que même pour la première catégorie la présence ou l'absence de l'idée de bruit dépend du contexte.

C'est pourquoi nous croyons comme U. Eco que l'organisation d'un *système sémantique* „n'a pas la structure cristalline et géométrique que beaucoup de théories optimistes lui attribuaient »¹². Pour rendre compte de la structuration du champ sémantique des

¹⁰ D. Rimer, *Noțiuni de teoria mulțimilor*, Biblioteca Societății de Științe Matematice, București, Ed. Didactică și Pedagogică, 1964, p. 4.

¹¹ G. Lakoff, *Hedges: A Study in Meaning. Criteria and the Logic of Fuzzy Concepts*, apud U. Eco, *op. cit.*, p. 111.

¹² U. Eco, *op. cit.*, p. 111.

verbes exprimant des bruits, nous considérons nécessaire tout premièrement de le délimiter rigoureusement. Les éléments qui en font partie présentent des propriétés communes de sens et aussi des différences. C'est par *l'analyse sémique* (ou componentielle) que nous avons essayé d'établir des distinctions entre les éléments de l'ensemble à l'aide des *traits pertinents* obtenus par *l'opposition des sèmes*. „L'analyse sémique est une procédure qui permet l'analyse du plan du contenu (du signifié) utilisée par la *sémantique structurale*. Le point de départ de cette sémantique est l'idée de la structuration du plan du contenu par des oppositions fonctionnelles”¹³. L'analyse sémique consiste donc dans la décomposition du sens en unités minimales appelées *sèmes*, unités minimales de la signification par rapport au champ d'exploration choisi. Il n'est pas un élément autonome. Il tire généralement son existence de l'écart différentiel qui l'oppose à d'autres sèmes, ayant une nature plutôt relationnelle que substantielle. Le sème est situé au plan du contenu, ce qui l'oppose au *lexème* qui est une unité minimale du plan de l'expression. *Le sème est une virtualité, le lexème est une manifestation*¹⁴. Si Greimas parle du caractère virtuel du lexème c'est qu'il se rapporte au fait qu'avant sa réalisation syntagmatique le lexème contient des éléments de sens dans un état pur et abstrait. C'est ce que nous lisons aussi dans une explication du caractère virtuel du lexème chez Umberto Eco¹⁵. Une lexie contient des traits de sens qui s'actualisent dans le discours; dans une étape initiale de notre travail, étudiant les définitions lexicographiques des verbes susceptibles d'entrer dans le champ sémantique dont nous devions premièrement préciser les limites et les éléments composants, nous avons remarqué qu'on ne peut pas préciser le statut de beaucoup de verbes avant de les faire entrer dans un contexte. On nomme les sèmes contextuels *classèmes*. Les classemes sont situés sur l'axe syntagmatique et sont dus à l'environnement dans lequel les morphèmes lexicaux apparaissent. Les traits /animation/, /continuité/,

¹³ M. Tenchea, *op. cit.*, p. 59.

¹⁴ M. Tuțescu, *op. cit.*, p. 47.

¹⁵ M. Mincu, *Semiotica literară italiană*, București, Ed. Univers, 1983, p. 71.

/transitivité/ sont, dans la conception de Bernard Pottier, des *classèmes* (ou restrictions sélectives) à partir desquel(le)s on peut faire la sous-catégorisation des lexèmes. L'ensemble des sèmes et des classèmes qui forment le sens d'un mot constitue le *sémème*. Dans la théorie de Pottier, le sémème est composé de *sèmes génératifs* (classèmes), *sèmes spécifiques* (sémantèmes) et *sèmes connotatifs* (virtuèmes). Ce sont seulement les deux premiers types de sèmes qui forment le sémème. Pour Greimas, le sémème est formé par le *noyau sémique* et les *sèmes contextuelles*. Par noyau sémique il faut comprendre un minimum sémique permanent, un invariant de signification, et par sèmes contextuels les classèmes ou restrictions sélectives¹⁶. Le sémème inclut le sème. Par exemple le sème /humain/, dont nous allons nous servir au cours de notre travail, est inclus dans le sémème /animal/. La technique de la *décomposition sémique* d'un ensemble de lexèmes – ou plutôt de sémèmes – peut être illustrée par l'analyse devenue classique de B. Pottier portant sur le micro-champ du signifie „siège”, qui correspond à un ensemble d'„expérience”¹⁷. Pottier analyse les lexèmes chaise, fauteuil, tabouret, canapé, pouf, en utilisant une grille de comparaison sémique, où il marque par + ou – la présence ou l'absence de certains traits sémantiques considérés comme distinctifs (/pour s'asseoir/, /sur pieds/, /pour une personne/, /avec dossier/, /avec bras/ etc.). En comparant le contenu de plusieurs lexèmes sémantiquement apparentés „on peut mettre en évidence les sèmes qu'ils ont en commun ou, en d'autres termes, l'intersection de leur sémèmes, que l'une désigne par le nom *d'archisememe*”¹⁸. La réalisation lexicale de l'archisememe s'appelle *archilexeme*. Dans l'analyse de Pottier les archisememe dégagés sont : /objet fabriqué/ et /pour s'asseoir/ et l'archilexeme est siège. Mais il y a des cas où l'archisememe n'a aucun correspondant sur le plan de l'expression, c'est-à-dire aucun archilexème qui l'exprime. C'est le cas du champ sémantique des

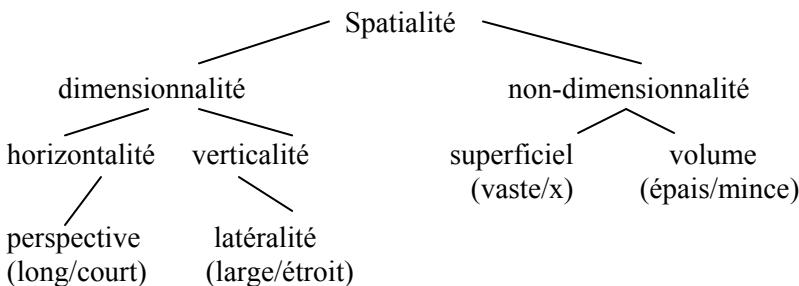
¹⁶ A.J. Greimas, *Sémantique structurale. Recherche de méthode*, Paris, Larousse, 1966, p. 44-46.

¹⁷ M. Tenchea, *op. cit*, p. 63.

¹⁸ M. Tenchea, *op. cit*, p. 65.

verbes qui expriment un bruit, pour lequel même si on peut dégager un archisememe (la production d'un phénomène sonore), nous ne pouvons trouver aucun verbe qui puisse fonctionner comme archilexeme.

A son tour, Greimas propose dès le début certains sèmes qu'il considère comme ayant un caractère universel. Chaque trait qui fait partie d'un couple oppositionnel dominé par un axe peut devenir à son tour l'axe d'un couple oppositionnel sous-jacent. On conçoit le „système sémique de la spatialité” basé sur les sèmes / dimensionnalité/ et /non-dimensionnalité/ qu'il développe de la manière suivante¹⁹.



Les sèmes dégagés par Greimas sont assez précis parce que le système de la spatialité est lui aussi précis et délimitable. Si l'on se donnait pour tache d'analyser un système de valeurs, par exemple, la série des traits sémiques aurait une structure imprécise.

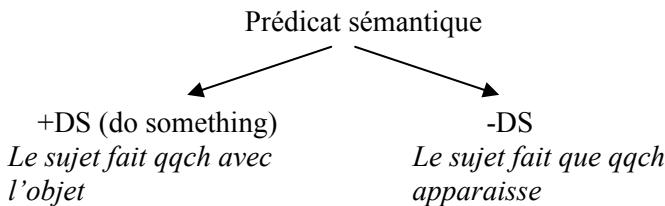
II. Préliminaires méthodologiques

Aspects morphologiques

Du point de vue morphologique, nous focalisons nos recherches au domaine verbal, sans négliger les noms et les adjectifs pour les raisons suivantes :

¹⁹ A.J.Greimas, *op. cit.*, p. 33.

a). Le substantif (quand le substantif et le verbe existent tous les deux) est le résultat de l'action verbale, les verbes qui indiquent l'action de produire un bruit étant des verbes factitifs. Les définitions lexicographiques donnent par exemple : crier – pousser un cri. C'est ce que G. Fillmore désigné par *but*. De même. G. Lakoff²⁰, analysant le prédicat sémantique dans la figure suivante :



classifie la phrase: John breathed a sigh comme -DS, où sigh est l'effet de l'action.

Dans pousser un soupir, pousser un cri, le soupir, le cri apparaissent comme résultat de l'action verbale.

b). Dans la classe morphologique des verbes il n'y pas d'archilexeme qui corresponde au nom bruit. Le verbe bruire avec lequel il est apparenté, étymologiquement ne recouvre pas la sphère sémantique du substantif bruit: bruire (sujet chose)= faire entendre un bruissement; bruissement=bruit confus. Par cette restriction (/confus/), bruire ne peut pas être l'archilexeme de notre champ de verbes, car il n'est pas „neutre”. Bruire ne correspond pas à bruit comme crier correspond a cri. Le verbe bruiter lui non plus ne correspond pas au substantif bruit: bruiter=produire des bruits artificiels à la télévision, à la radio, au théâtre, pour accompagner l'action. La restriction /artificiel/ et les sèmes circonstanciels énumérés ne permettent pas de considérer le verbe bruiter comme le correspondant de bruit. *On doit conclure qu'il n'y a aucun verbe qui puisse être considéré comme archilexeme pour notre champ*

²⁰ G. Lakoff, „Toward Generative Semantics”, in *Syntax and Semantics*, vol. 7, San Francisco, London, Ed. James McCawley.

sémantique. On doit le remplacer par des syntagmes contenant le nom bruit, qui peut fonctionner comme archilexeme au niveau des noms de ce champ: faire du bruit, produire du bruit, émettre un bruit etc.

c). Nous devons nous rapporter au substantif aussi pour définir comme indiquant le bruit certains verbes dont le trait /+bruit/ n'est pas mentionné par les dictionnaires: piétiner=s'agiter en frappant vivement les pieds, piétinement=bruit fait en piétinant; cogner qqch=lui faire subir un choc, cogner sur qqn=lui donner un coup, cognement=bruit sourd provoqué par un coup; fracasser=briser avec violence, fracas=bruit qui résulte d'une rupture violente.

d). On remarque aussi des différences entre le nom et le verbe (le nom peut exprimer plus ou moins que le verbe): donner la note=indiquer le son (/+bruit/); noter un air=écrire, copier (de la musique) avec les caractères destinés à cet usage (-bruit/).

e). Enfin, il y a encore une raison importante d'inclure quelques substantifs ou adjetifs dans notre discussion: il y a des noms ou des adjetifs /+bruit/ qui n'ont pas de correspondant verbal: homophone, euphonique, tonique, atone etc. (adjectifs); incantation, litanie, ton, acoustique etc. (noms).

Aspects sémantiques

Dans l'analyse concrète du champ des verbes de bruit, le problème le plus important et le plus difficile en même temps a été le choix des sèmes avec lesquels nous allons opérer. D'abord nous avons analysé les modèles consacrés par Pottier, Greimas, Coseriu et A.Bidu-Vrânceanu, afin d'en extraire des éléments utiles pour la structuration de notre champ sémantique. De cette analyse-là nous sommes tentés de conclure qu'il n'y a pas d'„algorithme” approprié pour dégager de manière très précise et universellement valable les sèmes pertinents pour chaque champ sémantique. Bernard Pottier base ses analyses sur des aspects extralinguistiques, Greimas propose dès le début certains sèmes, Coseriu dégage les sèmes par des

oppositions immédiates entre deux ou trois lexèmes, A.Bidu-Vrânceanu continue ces trois méthodes, en essayant de les combiner. Nous allons nous arrêter sur les sèmes proposés par E.Coseriu, qui s'est occupé de la structure de l'ensemble des phénomènes sonores. Il a établi six sèmes pour les termes qu'il analyse²¹ : /audible/, /autoproduit, non-autoproduit/, /reprojeté/, /propagé,non-propagé/, /homogène,non-homogène/, /qualifié/.

Le trait /audible/ se rapporte au récepteur. L'audibilité est déterminée par la fréquence du son - mesurable en Hz - et par l'intensité du phénomène sonore, mesurable en décibels. En principe, tout phénomène sonore est audible, mais il y a en a qui ne sont pas perçus par l'oreille humaine. Dans notre travail l'audibilité est rapportée à un auditeur, bien que l'émetteur ne soit pas uniquement humain. Un phénomène sonore dont l'intensité et la fréquence sont normales peut être perçu comme ayant une audibilité réduite si la distance qui sépare les deux points, l'émetteur et le récepteur, est très grande ou si celui qui perçoit le phénomène n'a pas une bonne acuité auditive. Nous n'allons pas employer le trait /audible/ parce qu'il ne peut entrer en opposition qu'avec ce qui n'est pas un phénomène sonore.

Le trait /autoproduit/ pour Coseriu se rapporte au bruit produit par l'organisme animal, /non-autoproduit/ au bruit résulté d'une action mécanique. Nous avons opéré avec cette opposition, en détaillant chacun de ces sèmes (qui se rapportent à *l'émetteur*) et nous avons retenu ainsi les traits /émetteur animé/ et /émetteur inanimé/. En fait nous allons structurer notre entier champ à l'aide de *l'émetteur et ses traits*.

Pour revenir à Coseriu, nous nous occuperons ensuite du trait /reprojeté/, qui apparaît sans valeur oppositive et se rapporte au nom écho. Nous n'employons pas ce sème parce que nous considérons que tout phénomène sonore peut se projeter s'il rencontre un obstacle. Le trait /reprojeté/ peut fonctionner seulement dans une

²¹ E. Coseriu, 1967, apud A. Bidu-Vrânceanu, „Structura denumirilor fenomenelor sonore în limba română contemporană”, în *Semantică și semiotică*, Bucureşti, Ed. Ştiinţifică şi Enciclopedică, 1981, p. 291.

classification basée sur le milieu dans lequel les sons se propagent. Il n'a pas de terme oppositif car la production de ce phénomène physique dépend de certaines conditions de sonorisation. On peut ajouter ici que pour de tels verbes le trait /±harmonie/ dont nous nous servons pour faire la distinction entre bruits et sons est indifférent.

Nous n'empruntons pas à Coseriu non plus le trait /propagé/, parce qu'il nous semble qu'il n'y a pas de bruit qui ne se propage pas. „La propagation est un mouvement par lequel un phénomène physique s'éloigne de son origine” (Petit Robert). Ensuite, les traits sémantiques distinctifs utilisés par Coseriu, /homogène/ vs. /non-homogène/ sont inopérants pour notre analyse car le trait /non homogène/ pourrait caractériser des substantifs comme vacarme, tapage, brouhaha, chahut dont seulement tapage et chahut ont des correspondant verbaux. /homogène/ n'est pas synonyme avec /distinct/ et /non homogène/ avec /confus/ (les traits /distinct/vs./confus/ étant ceux que nous employons). Le sème /qualité/ employé par Coseriu est considéré distinctif pour le *ton*. Le ton, défini par l'acoustique comme une oscillation d'une certaine fréquence, est associé à la hauteur du bruit. Nous employons les sèmes /aigu//vs./grave/ pour exprimer la hauteur.

Nous avons donc montré quelques-uns des sèmes que nous utiliserons dans notre travail: *les traits qui tiennent de l'émetteur, aigu/grave, distinct/confus*. Nous nous rapportons aussi à *l'intensité* (les sèmes *fort/faible*) et aux autres traits qui ne sont pas tout à fait spécifiques pour la production des phénomènes sonores, mais que nous considérons utilisables et efficents dans notre essai de structuration de ce champ : la *durée* (long/court), le *moment*, la *sensation provoquée* (agrément/désagréable), la *vitesse de la production du bruit* et la *manière* (surtout pour les verbes qui ont le trait /+paroles/, la *cause* et *l'intention* de la production du bruit).

Pour dégager les sèmes à l'aide desquels nous travaillons, nous nous sommes servis des définitions lexicographiques (*Petit Robert, Dictionnaire du Français Contemporain* et *Lexis*). Ces définitions doivent être considérées seulement comme points de départ dans l'analyse sémique, car elles n'offrent pas tous les éléments nécessaires à une analyse sémique complète. Le commentaire

lexicographique reste le point de départ pour toute analyse qui se veut scientifique et rigoureuse, mais il présente tout de même quelques limites : il y a des définitions circulaires (qui expliquent par exemple le verbe par le nom correspondant : ronronner=faire entendre des ronrons), des traits redondants, les données de la définition ne peuvent pas être toutes abstractisées et systématisées de sorte qu'elles soient réduites à un langage sémantique. On doit opérer une sélection parmi ces données, en retenir seulement les éléments nécessaires et les compléter par les données offertes par l'analyse comparative.

Bibliographie

1. Bidu-Vrânceanu, A., „Structura denumirilor fenomenelor sonore în limba română contemporană”, en *Semantică și semiotică*, Bucureşti, Ed. Ştiinţifică şi Enciclopedică, 1981.
2. Coseriu, E., „Vers une typologie des champs lexicaux”, en *Cahiers de lexicologie*, vol. XXVII, 1975.
3. Coteanu, I., Bidu Vrânceanu, A., *Limba română contemporană*, Bucureşti. Ed. Didactică şi Pedagogică, 1975.
4. Duchacek, O., *Le champs conceptuel de la beauté en français moderne*, Praha, Statni pedagogicka nakladalotvi, 1960.
5. Eco, U., *Tratat de semiotică generală*, Bucureşti, trad. A. Giurescu şi C. Radu, Ed. Ştiinţifică şi Enciclopedică, 1982
6. Fillmore, G., „Quelques problèmes posés à la grammaire casuelle”, en *Langage*, no.30/1975.
7. Greimas, A.J., *Sémantique structurale. Recherche de méthode*, Paris, Larousse, 1966
8. Lakoff, G., „Toward Generative Semantics”, en *Syntax and Semantics*, vol.7, San Francisco, London, Ed. James d. McCawley.
9. Marcus, S., *Lingvistica matematică*, Bucureşti, Ed. Didactică şi Pedagogică, 1966.
10. Mincu, M., *Semiotica literară italiană*, Bucureşti, Ed. Univers, 1983.
11. Mounin, G., *Clef pour la sémantique*, Paris, Ed. Seghers, 1972.
12. Pottier, B., *Sémantique générale*, Presses universitaires de France, Paris, 1992.
13. Saussure, F. de, *Cours de linguistique générale*, Paris Payot, 1960.
14. Tuțescu, M., *Précis de sémantique française*, Bucureşti, Ed. Didactică şi Pedagogică, 1974.
15. Țenchea, M., „L'analyse sémique”, en *Metodica, limba și literatura franceză. Prelegeri pentru perfecționare, definitivat și gradul II*, Timișoara, 1982.

LEXICAL-SEMANTIC FIELD OF NOISE VERBS IN FRENCH. THEORETICAL
AND METHODOLOGICAL PRELIMINARIES
(*Abstract*)

Key words: *lexical-semantic field, structural semantics, semic analysis, noise, sound phenomenon.*

The paper aims at discussing the theoretic and methodological preliminaries for the structuring of the lexical-semantic field of verbs that express noises in French. It presents the definitions of the lexical-semantic field and the name under which it has been proposed to debate by linguists. Structural semantics is the domain studying the possibility to structure the vocabulary of a language into lexical-semantic field, whereas semic analysis offers a possible methodology. That is why we reflected on the relevant semes for the study of this lexical-semantic field, as well as of the oppositions that may lead to its complete structuring, which constitutes the ultimate goal of a vaster research we intend to conduct. In this respect, we discuss also the semes forwarded by E. Coseriu for the field of sound phenomena that we abandon in order to search for an initial trait able, grace to successive oppositions, to allow the structural description of the studied field. We believe to have identified the Sender as the trait allowing the drawing of the tree of successive oppositions leading, at the end of each branch, to the micro-fields comprising all the verbs expressing noises in French.

CAMPUL LEXICO-SEMANTIC AL VERBELOR DE ZGOMOT IN FRENCEZA.
PRELIMINARII TEORETICE SI METODOLOGICE
(*Rezumat*)

Cuvinte cheie: *câmp lexico-semantic, semantică structurală, analiză semică, zgomot, fenomen sonor*

Lucrarea de față își propune să discute preliminariile teoretice și metodologice pentru structurarea câmpului lexico-semantic al verbelor care exprimă zgomote în limba franceză. Sunt prezentate definițiile câmpului lexico-semantic și denumirile sub care acesta a fost propus dezbaterei de către lingviști. Semantica structurală este cea care se aplecă asupra posibilității de a structura lexicul unei limbi în câmpuri lexico-semantice, iar analiza semică oferă o metodologie posibilă. De aceea am reflectat asupra semelor relevante pentru studiul acestui câmp lexico-semantic, precum și a opozițiilor care pot duce la o structurare completă a acestuia, obiectivul ultim al unei cercetări mai vaste pe care ne-o propunem. În acest sens discutăm și semele propuse de E. Coseriu pentru câmpul fenomenelor sonore, de care ne despărțim pentru a căuta o trăsătură inițială care să ne permită, prin opoziții succesive, descrierea structurală a câmpului studiat. Credem că am identificat Emițătorul ca fiind trăsătura ce permite desenarea arborelui de opoziții succesive ce conduce, la capătul fiecărei ramuri, la micro-câmpurile ce cuprind toate verbele ce exprimă zgomote în limba franceză.